

Miettes historiques

Autor(en): **Ceresole, Alf.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 10

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bière, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ent de 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement dès le 1^{er} avril prochain, recevront gratuitement la collection des numéros du CONTEUR parus depuis le 1^{er} janvier.

BUREAU DU CONTEUR VAUDOIS

Ruelle Saint-François (maison de l'imprimerie Vincent).

Pourquoi bouder ?

Tout le monde n'est pas du même avis au sujet des fêtes du centenaire. S'il est des personnes qui s'y préparent avec ardeur, il en est d'autres qui manquent absolument de conviction, et qui reprochent aux journaux, en particulier, de parler beaucoup trop de ces fêtes.

Chacun son opinion. Quant aux journaux, la leur est de tenir leurs lecteurs au courant de tout ce qui se dit et de tout ce qui se fait, bon ou mauvais. On ne leur pardonne jamais de garder le silence.

Ce n'est pas, après tout, la faute des journaux si le canton de Vaud vient de terminer le premier siècle de son existence et si les Vaudois de 1903 éprouvent le légitime besoin de célébrer cet heureux centenaire, honorant ainsi la mémoire des Vaudois de 1803, artisans de notre indépendance.

Ah ! certes, si les innombrables fêtes, qui sont la plaie de notre beau pays, avaient toutes un but aussi louable que les fêtes du Centenaire, et si, comme celles-ci, elles ne revenaient que tous les cent ans, nous aurions une raison de plus de nous réjouir. Il n'est pas juste de faire peser sur les solennités que nous préparons tout le poids des reproches; l'abus n'est pas de leur côté; ce ne sont pas elles qui sont de trop.

Maintenant, si l'on estime, un peu partout, que le programme de ces fêtes est trop grandiose, qu'elles coûteront trop cher, nous sommes absolument de cet avis et nous croyons que, à présent, c'est aussi celui des personnes qui les ont décrétées et qui, depuis de longs mois, consacrent tout leur temps, toutes leurs peines à en assurer le succès. On eût pu être plus modeste, sans préjudice aucun pour la réussite.

Que voulez-vous? nous autres, Vaudois, ne savons rien faire à demi, quand il s'agit de fêtes. Le vin est tiré, il faut le boire. Et vous verrez que ça ira tout seul. Nous nous connaissons.

D'ailleurs, la commémoration des événements de 1803, comme celle des événements de 1798, il y a cinq ans, aura un bon côté, en tout cas: celui de nous avoir mieux initiés à notre histoire. Cette histoire, nous l'avons jadis apprise — apprise est une façon de parler — sur les bancs de l'école. Il le fallait. Mais, depuis, qui donc peut se vanter d'avoir rouvert son manuel, si même il existe encore et n'a pas été vendu, au sortir de la classe, pour quelques sous portés immédiatement au marchand de cigares ?

Pour beaucoup d'entre nous, le 14 avril, c'est... c'est... le 14 avril, enfin. Ce jour-là, on est réveillé par le son du canon; puis, le soir, il

y a des banquets, des réunions publiques, où, en de vibrants discours, on nous dit tout le bonheur que nous avons d'être Vaudois. Ensuite on chante: « Que dans ces lieux ! », « Por la flita dau quatorze », « Canton de Vaud, si beau ! », de vieilles, bien vieilles chansons, dont chacun connaît au moins un couplet, sans savoir pourquoi, ni comment. Et voilà le 14 avril !

Aujourd'hui, grâce aux publications diverses et aux conférences, auxquelles ont donné occasion les fêtes projetées et dont personne ne pourra s'excuser de n'avoir fait son profit, on saura au moins pourquoi l'on fête.

Puissent alors, cette pleine conscience de notre joie, cette connaissance de notre histoire, nous faire mieux comprendre nos devoirs d'hommes, de citoyens, et l'obligation que nous avons de développer toujours l'œuvre si bien commencée et, jusqu'ici, si bien conduite par nos devanciers. Et que, pour mieux accomplir cette tâche, nous nous affranchissions résolument des préjugés résultant de la divergence des opinions religieuses et politiques, de la divergence des mœurs et coutumes, de l'arbitraire division des « classes sociales », des soi-disant convenances mondaines, qui retiennent notre initiative, étouffent nos légitimes aspirations, paralysent nos efforts et sont, bien que le plus vain, le plus sérieux des obstacles opposés à la marche du progrès et de la justice.

Si les fêtes du Centenaire, qui en appellent au concours et au patriotisme de tous les Vaudois, sans distinction, ont l'heureux résultat que nous en attendons, nous n'aurons pas trop à regretter leur coût. J. M.

Nous avons justement reçu l'appel du Comité central des Fêtes du Centenaire, pour la constitution d'un « fonds de garantie ».

Tous nos journaux ont publié cet appel. Nous n'y revenons donc que pour recommander chaleureusement à nos lecteurs cette souscription patriotique. Les parts ne sont que de 25 francs et seront remboursées suivant le résultat financier des fêtes. Afin de faciliter les souscripteurs de parts, chacun d'eux pourra retenir, à l'avance, pour chacune des représentations, dans un délai qui sera fixé par le Comité central, autant de places qu'il aura de parts, ou bien trois places par part pour l'une ou l'autre des représentations, cela aux prix fixés par le programme.

Des listes de souscription seront déposées dans toutes les localités jusqu'au 30 avril.

Miettes historiques.

Monsieur le rédacteur,

Si j'avais un tableau commémoratif à faire, concernant notre centenaire vaudois, savez-vous de quelles figures je le composerais ?

Au centre, je placerais: Frédéric-César de la Harpe, Napoléon I^{er} et Alexandre, de Russie.

Puis, autour de ces trois personnages, je

ferais figurer nos premiers magistrats, défenseurs de nos droits et organisateurs du pays affranchi, savoir: Gleyre, Pidou, Monod, Murlet, Secrétan, Carl, etc.

Enfin, au-dessous, je placerais ces mots:

« Les fondateurs de la liberté vaudoise ». Et, au haut du tableau, on verrait l'écusson vaudois, entre ces deux dates, 1803 et 1903 et: « Honneur à nos Libérateurs ».

Si quelqu'un réalisait ce projet, et cela dans un ensemble artistiquement exécuté, il rendrait service et ferait, je crois, une bonne affaire. Il nous faut de bons portraits, au-dessous desquels on placerait une très courte notice.

Et, puisque je viens de prononcer les noms des deux empereurs (français et russe) sans lesquels nous avons risqué de sombrer comme canton indépendant, laissez-moi, monsieur le rédacteur, vous communiquer, ci-après, une vieille chanson vaudoise d'il y a cent ans, bien peu connue et intitulée:

NAPOLÉON ET ALEXANDRE *.

I

On doit aimer dans son pays
Napoléon et Alexandre.
Le premier nos droits a conquis;
Le second a su les défendre.
Aïmons, aïmons ces deux héros;
Leur conduite nous y convie:
Ils ont écrit sur nos drapeaux
Ces deux mots: « Liberté, Patrie. »

II

Malgré l'imagination
De la plus noire politique,
On fit de nous un beau canton
Au sein du faisceau helvétique.
En dépit des grands chefs bernois,
En dépit de leur basse envie,
On lit sur l'écusson vaudois
Ces deux mots: « Liberté, Patrie. »

III

Vaudois ! c'est pour ta liberté
Que tu dois immoler ta vie.
Que tu dois redoubler de fierté
Lorsqu'il s'agit de la patrie.
Mais si quelque noir conquérant
Attaquait la belle Helvétie,
Un Vaudois se bat vaillamment
Pour les mots: « Liberté, Patrie. »

IV

Maintenant, soyons généreux:
Oublions les temps de nos pères;
Soyons unis, formons des vœux
Pour que notre pays prospère.
Tout occupé de son bonheur
Laissons-le dans sa rêverie
Et que le Vaudois dans son cœur,
Conserve Liberté, Patrie.

Cette vieille chanson, que j'ai entendu chanter jadis, constitue un document populaire qui a sa valeur et qu'on aurait tort de mettre en oubli.

Agréer, etc., Aif. CERESOLE.
Cure de Blonay, 25 février 1903.

* Cette chanson, peu connue, en effet, se trouve, nous dit-on, dans le recueil de chants patriotiques qui vient d'être distribué à la jeunesse des écoles, à l'occasion du Centenaire. (Red.)